

Synthèse Table 1 – Quel aménagement du littoral de Sainte-Maxime adapté à l'évolution du trait de côte ?

visionner le replay de la table-ronde : <https://youtu.be/O3m3xAR7YAc>



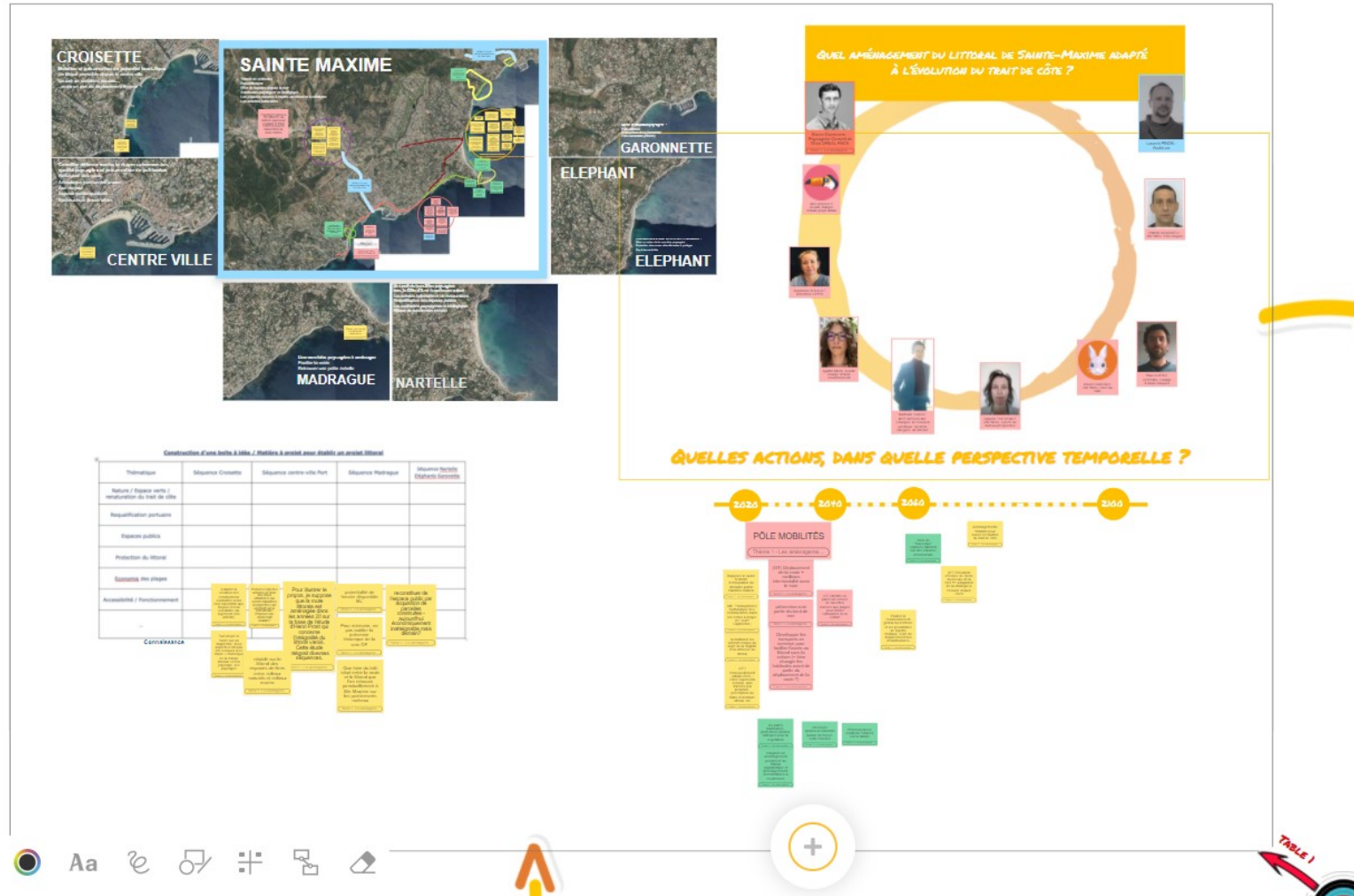
Grand Témoin :

Paysagiste Conseil
de l'Etat DREAL
PACA



Animateur : Laurent PINON – Chargé
d'Etudes Agence d'urbanisme de
l'aire toulonnaise et du var

Thème 1 – LES AMENAGEMENTS



Objectifs de la table :

Poser un regard constructif sur les premières orientations portées par la commune et des éléments de présentation du contexte.

- Identification des secteurs à enjeux à mettre en perspective par rapport au risque érosion submersion et l'élévation du niveau de la mer
- Identification d'éléments de programme et des points d'appui à un projet : les atouts à mettre en valeur
- Définition d'orientations stratégiques spatialisées :
 - Maintien des activités balnéaires et de l'économie des plages
 - Les déplacements et la desserte du littoral
 - Les dispositifs de protection
 - La requalification paysagère...

3 axes de projet concentrent l'essentiel des interventions des participants aux ateliers

Si les échanges sur la renaturation du trait de côte et la refonte des mobilités ont constitué des bases partagées pour travailler à un projet de qualification du littoral, les solutions pour l'adaptation des activités économiques ont suscité plus de débat.

C'est notamment le cas pour l'installation d'ouvrages flottants en mer pour permettre le déploiement d'activités balnéaires ou des activités de restauration : une fausse bonne idée?

La renaturation du trait de côte

- Désartificialisation de la frange littorale
- Recréer des espaces tampons et des espaces de respiration
- Evaluer chaque projet pour prendre en compte les nuisances potentielles sur les espèces
- Désimperméabiliser les sols sur le littoral et sur les bassins versants
- Figurer l'urbanisation dans les secteurs soumis au cumul des aléas érosion, montée des eaux et submersion
- Libérer le littoral des constructions situées entre la route et la mer
- Organiser le repli et le report des activités sur le rétro littoral.
- Créer de nouveaux espaces naturels sur des espaces déconstruits
- Créer de la transparence hydraulique pour les constructions

La refonte des mobilités

- Libérer les corniches de la circulation routière
- Supprimer la route départementale
- Favoriser les modes doux en bord de mer
- Evaluer chaque projet pour Favoriser l'accès à Sainte Maxime via l'arrière pays pour soulager le trafic côtier et pouvoir transformer la route côtière
- Mettre en place un service de navettes d'accès aux plages pour limiter l'utilisation de la voiture
- Piétoniser une partie du bord de mer

L'adaptation des activités économiques

- Profiter des opportunités pour créer des parcs balnéaires sans sable / Parc Botanique, Garonette, Saut du Loup, Sardinaux
- Privilégier les aménagements touristiques là où il y a des vues plutôt que les pieds dans l'eau
- Développer des activités sous marines avec des bases en retrait des plages
- Créer des plateformes flottante pour le développement d'activités en mer ou des activités de restauration

Construire un projet d'aménagement littoral à Sainte Maxime

Au-delà; des pistes de réflexion sur les axes de projet et des contenus programmatiques, les intervenants ont proposé des principes guides pour repenser l'aménagement du littoral. Ces principes interrogent l'ancrage du projet dans l'histoire du développement littoral varois, les perceptions qu'on a du littoral et les difficultés de projection face des coûts d'intervention encore mal évaluable à ce stade.

Sensibiliser les acteurs locaux au sujet de la fragilité et de la richesse du littoral

Imaginer un aménagement progressif du littoral et favoriser les expérimentations

Un projet à fonder sur l'histoire et les paysages

Proposer une vision mutliscaire

Aussi bien dans l'étude globale du fonctionnement que pour les propositions de projets.

Actions pédagogiques / Réexpliquer le paysage littoral d'antan et ses évolutions

Dépasser les freins économiques d'aujourd'hui pour penser demain.

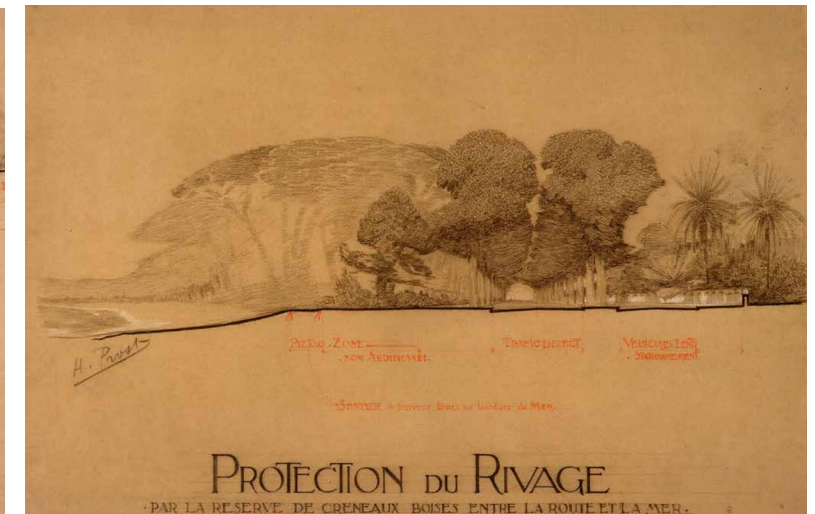
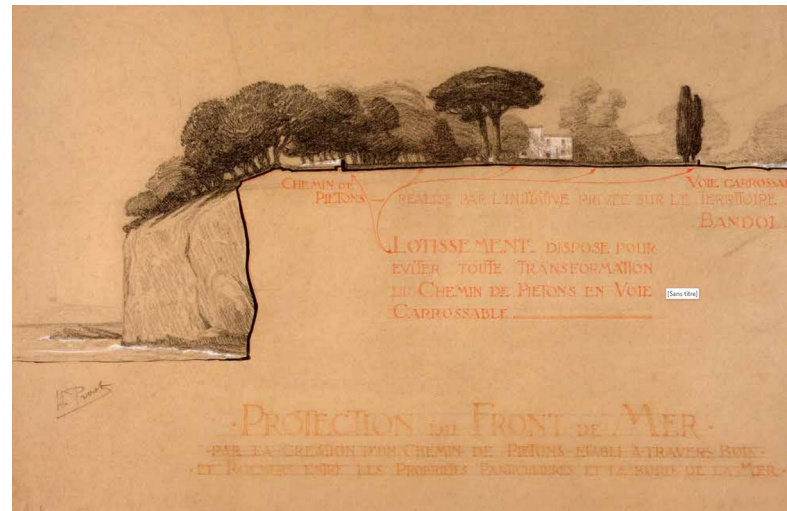
Le plan littoral du Var Henri Prost, une vision

Identifier toutes les opportunités de récupérer du foncier pour **recréer de l'espace public**

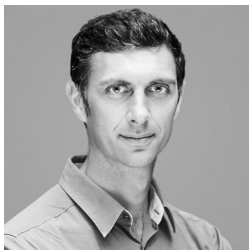
La voie historique des chemin de fer de Provence

Zoom sur le plan Prost, cité en exemple de prospective dans les interventions

Le plan Prost, commandé en 1922 par le récent syndicat des communes du littoral regroupant les 26 communes du var, fut la première tentative de constitution d'un urbanisme de bord de mer propre au territoire du Var. Ce schéma allie protection et aménagement du littoral dans la perspective du développement touristique et balnéaire. Les paysages littoraux résultent aujourd'hui en partie de l'influence de ce plan.



A l'aune des séries d'échanges des ateliers, Bruno Garnerone pose son regard prospectif sur l'évolution du littoral à Sainte Maxime mais aussi de manière plus générale



Grand Témoin :
Bruno Garnerone
Paysagiste
conseil de l'Etat
DREAL PACA

La route comme opportunité de valorisation

La route est apparue comme un frein à la reconquête de l'espace littoral, voire un verrou à faire sauter. Aujourd'hui la route impose son vocabulaire aux paysages qu'elle traverse et non l'inverse comme le Plan Prost invitait à le faire. La route du littoral provoque un continuum d'aménagements, le plus souvent fonctionnels, qui ne valorisent pas la découverte du site de Sainte-Maxime. Pour autant, la route peut devenir un support d'intervention à l'échelle du Golfe de Saint Tropez, à condition qu'elle ne soit pas uniquement un espace dédiés aux voitures. A l'image des Parkway du paysagiste américain Frederick Law Olmsted, il s'agit **d'inventer une « route paysage » conçue dans l'épaisseur des paysages traversés et à l'échelle des mobilités,**

Un littoral à repenser dans son épaisseur

La question de l'échelle de la bande littorale est rarement remise en perspective lors des réflexions sur le littoral. Le plus souvent on fait référence à une bande de 50m, sans considérer ce qui fait paysage, c'est-à-dire, l'espace perceptible compris le plus souvent entre la rive de mer et les premières lignes de crête. Ces premières lignes de crête, à fortiori sur le territoire de Sainte Maxime, isolent le littoral du rétro littoral. Repenser l'épaisseur du paysage revient à concevoir un projet en fonction de ce que l'on voit depuis la mer. Dans cette perspective il faut **élargir le périmètre du projet littoral à l'étendue du paysage perçu.**

Un angle mort, l'acceptabilité sociale de la notion de danger

Le littoral est associé à des moments de plaisirs, à la villégiature, aux vacances et aux loisirs. C'est un espace qui ne sait être perçu comme potentiellement à risque. A contrario, cette notion de danger est resté ancrée sur les secteurs de haute montagne, malgré le développement touristique des dernières décennies. Sur le littoral, le changement climatique et les réglementations à venir vont impliquer de **requestionner l'usage des paysages littoraux au regard des risques et des dynamiques naturelles.**

Le paysage comme point d'appui au projet

Le paysage originel du littoral n'existe plus que de manière relictuelle, inséré la matrice urbaine. Les **espaces relictuels** (espace naturel ou parcs urbains) **constituent des points d'appui à l'émergence d'un projet littoral conçue dans son épaisseur.** Les OAP, doivent être l'occasion de passer d'une dimension de gestion, inhérente à l'histoire des Plans Locaux d'Urbanisme à une dimension plus prospective, moins utilitariste et recréer de la concorde entre les différents usages du littoral. Dans ce cadre l'élaboration **d'un plan de paysage peut être un outil inspirant pour le réinvestissement des littoraux** en concertation avec les habitants et les acteurs économiques.